



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

**Séance du Conseil Municipal
en date du 12 février 2026**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six le douze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 03/02/2026 affichée le 03/02/2026), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantaine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

***Etaient présents** : Monsieur Marc BARBAUX, **Maire**, Mesdames Brigitte GILLE, Sandrine HINGRAY et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENNAIRE, **Adjoints**, Mesdames Agnès BOUDOT, Martine OHNIMUS et Anne VIGUIER, **Conseillères municipales déléguées**, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Marie-Laure MULOT et Messieurs Sébastien BAUR, Jacques CHAPON, Patrick DORGET, Max RICHARD, Mickael ROBERT, **Conseillers municipaux**.*

***Etaient excusés** : Madame Anne-Marie GIRARDIN (pouvoir à Mme OHNIMUS), Audrey HUSSON (pouvoir à M. VALDENNAIRE) et Monsieur Gérard HUMBLOT (pouvoir à Mme HINGRAY).*

***Etaient absents** : Madame Charlotte GÖTTMANN, Messieurs Clément CLAUDEL et Slim HARDIAL.*

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 22

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers votants : 19

Madame Brigitte GILLE a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (15 janvier 2026) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ *Frais scolaires 2026/2027.*
- 2°/ *Séjours scolaires 2026/2027 – Participation communale.*
- 3°/ *Classe d'inclusion scolaire 2026 – Participation communale.*
- 4°/ *Fixation des tarifs de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour l'année 2026.*
- 5°/ *Acquisition d'un premier composteur par les administrés : participation communale.*
- 6°/ *Aide à la rénovation des logements vacants : subvention communale.*
- 7°/ *Organisation du « Salon Enjoy Vélo » - Subvention communale – correctif.*
- 8°/ *Suppression d'un poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe.*
- 9°/ *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.) : avis sur la demande de retrait d'une collectivité.*
- 10°/ *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.) : avis sur la demande d'adhésion d'une collectivité.*
- 11°/ *Informations et questions diverses.*

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 – Finances - Divers – Frais scolaires 2026/2027.

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, adjoint délégué aux affaires scolaires.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

ADOPTE les montants de la participation communale aux frais des écoles pour l'année scolaire 2026/2027 :

1°/ Ecole Élémentaire Robert Desnos :

- **Fournitures scolaires** : 45 € par élève (y compris l'enseignement des langues) ;
- **Opération départ en 6ème** : reconduction de l'opération calculatrice ;
- **Noël** : un crédit de 5,30 € par élève à verser à la coopérative scolaire ;
- **Achat de livres** : un crédit de 42 € par classe ;

2°/ Ecole Maternelle Julia Colin :

- **Fournitures scolaires** : 45 € par élève ;
- **Sorties de proximité** : un crédit de 3,20 € par élève à verser à la coopérative scolaire ;
- **Noël** : un crédit de 5,30 € par élève à verser à la coopérative scolaire.

Délibération N° 2 - Finances - Divers - Séjours scolaires 2026/2027 : participation communale.

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, adjoint déléguée aux affaires scolaires.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'adopter** les propositions de participation communale aux séjours en période scolaire, à savoir :

ECOLES MATERNELLES + ECOLES ELEMENTAIRES		
TYPES DE SEJOURS	ORGANISATEURS	2 0 2 6 / 2 0 2 7
CLASSES TRANSPLANTEES OU CLASSES NATURE OU VOYAGES EDUCATIFS (Séjours courts)	ECOLES DE CHANTRAINE	<u>ELEMENTAIRE</u> : 3 050 €, voyages compris (à verser à la coopérative en 2 fois : 2 000 € + 1 050 €) Justificatifs à l'appui et participation des parents. <u>MATERNELLE</u> : 2 640 € { 2 200 € (grands) – voyage pont du Metty (transport compris) 440 € pour les deux autres classes (220 € x 2 classes) }
CLASSES TRANSPLANTEES OU CLASSES NATURE	VILLE D'EPINAL ET AUTRES COMMUNES	PAS DE SUBVENTION

COLLEGES + LYCEES (jusqu'à la Terminale)		
TYPES DE SEJOURS	ORGANISATEURS	2 0 2 6 / 2 0 2 7
VOYAGES CULTURELS	ETABLISSEMENTS EXTERIEURS	12 € par jour et par élève Limité à 5 jours

Délibération N° 3 - Finances - Divers - Classe d'inclusion scolaire (2026/2027) : participation communale.

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, adjoint déléguée aux affaires scolaires.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

VALIDE :

- la participation de **1.70 € par repas sur présentation de justificatif** ;
- la participation de **12 € par jour et par élève, dans la limite de 5 jours, pour les séjours en période et dans le cadre scolaire.**

Délibération N° 4 - Finances - Décisions budgétaires - Tarifs des services publics - Fixation des tarifs de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour l'année 2026.

Rapporteur : Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, Adjoint délégué aux affaires scolaires.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

VALIDE les tarifs de l'Accueil Collectif des Mineurs selon le tableau ci-après :

ANNÉE 2026		Tarif normal QF > 700			
		Chantrainois	PAI Chantrainois	Extérieurs	PAI Extérieurs
	Semaine de 5 jours	78	62	100	84
	Semaine de 4 jours	62	50	80	68
		Tarif préférentiel QF < 700			
		Chantrainois	PAI Chantrainois	Extérieurs	PAI Extérieurs
	Semaine de 5 jours	66	50	88	72
	Semaine de 4 jours	52	40	70	58

Délibération N° 5 - Finances - Subventions - Acquisition d'un premier composteur par les administrés : participation communale.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE d'octroyer une **subvention de 10 €** aux foyers chantrainois pour l'achat d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur individuel selon les conditions suivantes : cette aide se limiterait à l'acquisition de l'un de ces deux matériels par foyer chantrainois (après apport d'un justificatif de domicile) et pour une première acquisition (attestation sur l'honneur demandée) non renouvelable. Pour l'année 2026, 200 subventions maximums seront accordées.

Délibération N° 6 - Finances - Subventions - Aide à la rénovation des logements vacants.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

APPROUVE la prolongation d'une aide communale à la rénovation des logements vacants égale à 2,5 % du montant HT des travaux et plafonnée à 2000 € par logement,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à la mise en place de cette aide,

INSCRIT les crédits correspondants au BP 2026 et suivants sur la base de trois primes à la rénovation par an soit 6000 € par an.

Délibération N° 7 - Finances - Subventions accordées à d'autres collectivités publiques - Organisation du Salon Enjoy Vélo 2025 : subvention communale - Correctif.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 18 voix pour et 1 voix contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser la subvention de 2 000 € à la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'organisation du salon ENJOY VELOS en 2025.

Délibération N° 8 - Fonction publique - Personnels titulaire et stagiaire de la FPT - Créations et transformations d'emplois - Suppression d'un poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DÉCIDE

Article 1 : De supprimer un emploi permanent à temps complet de catégorie C au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe relevant du cadre d'emplois des ATSEM ;

Article 2 : De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1^{er} mars 2026 : suppression d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet ;

Article 3 : De charger Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération N° 9 - Institutions et vie politique - Intercommunalité - Adhésions-Retracts - Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.) : avis sur la demande de retrait d'une collectivité.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DONNE SON ACCORD pour le retrait de la commune nouvelle de Neufchâteau du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges.

Délibération N° 10 – Finances – Subventions – Acquisition d'un premier composteur par les administrés : participation communale.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour,

DONNE SON ACCORD pour l'adhésion de la commune de Barisey la Côte (54) au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges.

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire s'adresse au conseil municipal afin :

- D'informer que le **budget communal** est quasiment bouclé après plusieurs réunions préparatoires avec les services de la commune et les membres des commissions « travaux » et « finances ». **Ce document** sera présenté à la prochaine séance du conseil municipal programmée le 5 mars 2026.

- D'annoncer qu'un nouvel agent a intégré **l'équipe technique** début février, pour un contrat de 6 mois et que le contrat de Léna est prolongé pour 6 mois.

- D'informer que la **commission de sécurité** n'a pas relevé de sérieux problèmes lors de la visite de contrôle de la **Maison Charles Grandemange** en février, hormis la présence, en sous face d'une dalle béton, de polystyrène qu'il conviendra de retirer.

- D'informer que l'**APAVE** a contrôlé les **installations électriques** de l'ensemble des bâtiments communaux et qu'aucun problème majeur n'a été relevé.

- D'informer que le conseil départemental a décidé de programmer la **réalisation d'enduits sur la rue du Général Leclerc** en 2026, entre le rond-point et l'école maternelle.

- D'informer de la **prochaine pose d'un éclairage** pour sécuriser le passage protégé au droit du restaurant « *La Chaumière* ».

- De rappeler que les **élections municipales** auront lieu les **15 et 22 mars prochain** et qu'il est nécessaire de bloquer ces dates sur les agendas afin d'assurer la **tenue des bureaux de vote**.

- D'informer avoir demandé à Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, adjoint délégué aux affaires scolaires, de dresser un état des lieux des **difficultés** rencontrées par les écoles lors des **séances d'apprentissage de la natation**.

Madame Marie-Noëlle DUMARTIN informe que le chauffage de la bibliothèque ne fonctionne pas correctement.

Madame Agnès BOUDOT informe avoir participé à la dernière réunion du SISSE.

Monsieur Jacques CHAPON informe avoir participé à la réunion organisée par l'agence SCALEN sur le sujet « *Accompagner les communes et les habitants à l'heure de l'adaptation au changement climatique* » présenté par Messieurs François CARPENTIER, vice-président délégué à l'assainissement à l'Eurométropole de Metz, et Etienne JACOB, dirigeant de l'entreprise BOCAJE. Il a été question, notamment, de l'importance de la désimperméabilisation des sols afin de permettre l'infiltration des eaux de pluies.

Agenda :

- **3 mars à 10h00** : C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directs).
- **5 mars à 18h30** : Conseil municipal – Vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Maire,

Mme BARBAUX



La Secrétaire de séance,

Brigitte GILLE

Présent Procès-verbal affiché le - 6 MARS 2026